

N°26
JUILLET 2024

Pays de Sommières Magazine



L'ÉCOLE DE MUSIQUE FÊTE SES 40 ANS

AFFAIRES SCOLAIRES

Fin des travaux de l'école de Congénies

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Obtention du label 100% EAC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES • ASPÈRES • AUJARGUES • CALVISSON • CANNES-ET-CLAIRAN • COMBAS • CONGÉNIES
CRESPIAN • FONTANÈS • JUNAS • LECQUES • MONTMIRAT • MONTPEZAT • PARIGNARGUES • SAINT-CLÉMENT • SALINELLES • SOMMIÈRES • SOUVIGNARGUES • VILLEVIEILLE



Communauté de communes
du Pays de Sommières
Parc d'Activité de l'Arnède
BP52027 30250 Sommières
contact@ccpaysdesommières.fr
www.ccpaysdesommières.fr
Standard 04 66 77 70 39
Les services :
Collecte et Valorisation des
Déchets 04 66 80 98 40
SPANC 04 66 77 09 73
Affaires Scolaires et Périscolaires
04 66 77 09 77 - 04 66 77 97 32
Petite Enfance et Jeunesse 04 66 80 87 55
Ecole de Musique Intercommunale 04 66 80 30 42
Relais Emploi du Pays de Sommières 04 66 35 91 71
Office de Tourisme Intercommunal 04 66 80 99 30

Rédacteur en chef : Pierre Martinez, président.
Rédaction : Rodolphe Teyssier, directeur de cabinet.
Conception : Sophie PASCAL.
Imprimé par Pure impression (34)
Publication tirée à 13 000 exemplaires.
Ce journal est également disponible en ligne sur
www.ccpaysdesommières.fr
Droits photos : CC du Pays de Sommières, Office du Pays
de Sommières.
Dépot légal à parution. ISSN 2826-553X

Après les grandes fêtes de printemps et les échéances électorales, arrive l'été et avec lui le plaisir des flâneries et du temps ralenti. C'est un moment particulier pour renouveler le regard sur notre environnement familial et pour profiter de la qualité touristique et patrimoniale de notre territoire. Mettre en valeur notre patrimoine par des initiatives modernes et ambitieuses, soutenir l'activité touristique, favoriser la culture sous toutes ses formes et proposer à notre jeunesse des activités de qualité sont des priorités indiscutables.

J'ai souvent l'occasion de le rappeler : le Pays de Sommières et de Calvisson doit résolument aller de l'avant avec pour mission essentielle de créer de la richesse et des emplois sur un espace qui doit valoriser ses atouts et fédérer les énergies. Aller de l'avant, c'est accompagner les entreprises pour qu'elles puissent se développer dans un environnement favorable. Nous nous y employons. Bien évidemment, aucune volonté de nous substituer aux acteurs privés mais toujours cette idée directrice de soutenir et de favoriser l'activité économique.

Aujourd'hui, l'été est là et les touristes se pressent sur notre territoire qu'ils sont de plus en plus nombreux à fréquenter. Réservons-leur le meilleur accueil possible ! L'été, c'est aussi le temps du repos et de la détente pour les enfants et les jeunes. Nos équipements de loisirs, nombreux, offrent la possibilité à tous, et notamment à ceux qui ne peuvent partir en vacances, de se divertir. Valoriser notre territoire et offrir les services les plus performants possibles à tous les habitants reste notre unique préoccupation.

Très bel été à vous !

Bien cordialement.

Pierre MARTINEZ
Président de la Communauté de communes du Pays de Sommières
Maire de Sommières

SOMMAIRE

PAGE

3 ACTUALITÉS DU TERRITOIRE

4-5
CULTURE TOURISME

6-7
CTG - PETITE ENFANCE
AFFAIRES SCOLAIRES

8-9 ECOLE DE MUSIQUE

10-11
GESTION DES DÉCHETS
EPTB

12-13
PETR
EMPLOI

14-15
DEVELOPPMENT DURABLE
BILAN URBANISME



GENDARMERIE NATIONALE PRISE D'ARMES EN PAYS DE SOMMIERES

Le président Pierre Martinez, Maire de Sommières a assisté avec de nombreux élus à la prise d'armes présidée par la cheffe d'escadron Léa Pernelle dans les jardins du château de Pondres à Villevielle, au cours de laquelle elle a confié le commandement de la COB de Calvisson au Lieutenant Stéphane Bastien qui succède à l'adjudant-chef Benoit Kozjek.

Cette cérémonie militaire s'est déroulée en présence du Lieutenant-colonel Eric Painset, commandant en second du groupement de gendarmerie du Gard.

Maison de la Justice et du Droit

Un service d'accès au droit gratuit et confidentiel pour les habitants de la Communauté de Communes du Pays de Sommières.

La Maison de Justice et du Droit de Vauvert (MJD) est ouverte tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 au 310 rue Emile Zola à Vauvert et joignable au 04 66 88 88 40 ou mjd-vauvert@justice.fr.

Elle offre à tous les habitants de la Communauté des Communes du Pays de Sommières un meilleur accès aux informations pratiques du droit et permet de vous apporter un soutien moral et juridique et des moyens de se repérer dans les circuits administratifs et judiciaires.

Vous avez une question juridique, un litige avec un voisin, un commerçant, une administration, votre employeur ou salarié, une séparation ou vous êtes victime et voulez des renseignements...pour toutes ces questions ou d'autres, vous pouvez être aidé et conseillé par une nouvelle greffière, Marine Pelaquie ainsi que Stéphanie Faucon.



Gratuit et en toute confidentialité, la MJD vous accueille, vous informe, vous oriente et vous propose un large choix de permanences notamment avocats, juristes spécialisés dans l'aide aux victimes, dans les problèmes financiers, le droit des femmes et des familles, le droit du logement mais également le conciliateur de justice et le défenseur des droits ainsi qu'un avocat spécialisé dans les droits de l'enfant.

Pour toute prise de rendez vous ou renseignements, n'hésitez pas à appeler, à écrire ou à vous présenter à la Maison de Justice et du Droit.

CADREF

UNIVERSITÉ de la CULTURE PERMANENTE

Le CADREF créé par le Conseil Général du Gard en 1986 maintenant "Université de la Culture Permanente et du Temps Libre" est une association reconnue d'intérêt général. Présent au Pays de Sommières depuis 1993, il bénéficie du parrainage de l'Université de Nîmes, dans le cadre d'une convention de partenariat.

Sur deux sites, Lecques et Aspères, dix conférences sont dispensées au rythme de une par mois.

LECQUES

- **Partager la Musique** par Pierre Boitet, Professeur d'éducation musicale à l'Education nationale.
- **Histoire de la Russie** par Irina MENEZ qui propose un décryptage de la Russie dans ce cycle de 8 conférences.
- **Généalogie** par Nathalie BENNASR, généalogiste familiale professionnelle, diplômée en Généalogie et histoire des familles.

ASPÈRES

- **Histoire des Mythes et des Civilisations** par Marie Benel.
- **Botanique** par Eric Gannevalle, agronome.

Vous pouvez venir découvrir nos conférences gratuitement lors de la première de l'année ...

Si l'essai est positif, vous adhérez en allant sur le site du CADREF ! www.cadref.com

Siège - 249, rue de Bouillargues - 30000 Nîmes

Tél : 04 66 36 99 44 - contact@cadref.com

Pour recevoir le programme complet :
jeanpierremurand@orange.fr

Festival CLAP Sommières

La première édition du festival CLAP qui s'est déroulée au cinéma le Venise du 24 au 27 avril a posé les premières bases d'une programmation riche qui a mis en valeur le meilleur du cinéma francophone de ces dernières années. Les spectateurs ont pu découvrir Sébastien Marnier, Olivier Babinet et Ann Sirot qui ont fait tous les trois l'objet d'une rétrospective de leurs films.

Le public était au rendez-vous et semble véritablement heureux de ce qui leur a été proposé. Il a pu discuter, échanger, s'émerveiller pendant ces 4 jours consacrés au cinéma, les cinéastes étaient ravis de pouvoir être aussi proche des spectateurs en fin de séance.

C'est le court métrage La Sirène se marie d'Achraf Ajraoui qui a été primé par les deux classes du lycée Lucie Aubrac devenues Jury courts métrages le temps d'un atelier. Les élèves ont pu également rencontrer Sébastien Marnier venu au lycée spécialement pour leur présenter «L'Heure de la sortie». Le collège Gaston Doumergue a lui aussi rencontré Olivier Babinet et son superbe documentaire Swagger, les élèves de maternelles et primaires de Villevieille et Calvisson ont pu assister quant à eux à la projection de 2 films et d'un programme de courts métrages.

Ce festival a été entièrement porté par des bénévoles qui ont oeuvré sans relâche et grâce aux financements de CCPS 4000€ et de la DRAC Occitanie 4000€ et en collaboration avec le service culture de la Ville de Sommières. Vers une seconde édition l'année prochaine...





100% EAC 1^{er} Label 100% EAC (Education Artistique et Culturelle) dans le Gard pour la Communauté de communes du Pays de Sommières distinguée pour son engagement dans les projets éducatifs.

Vendredi 24 mai, salle Polyvalente de Sommières, Pierre Martinez, Président, Fabienne Dhuisme, VP déléguée à la culture, Marc Larroque, Conseiller départemental du Gard et VP délégué aux affaires scolaires, Stéphane Sébastien, Inspecteur d'Education Nationale circonscription de Nimes 5, Régis Begorre Daasen du Gard, Sophie Bejean, Rectrice de la région académique Occitanie, Rectrice de l'académie de Montpellier, Chancelière des universités et Marie Gouyon Conseillère action culturelle et territoriale DRAC Occitanie, ont présenté les grands axes de ce label national en préambule de la restitution de la résidence d'artistes par la Cie Mélodrames « se construire, c'est construire des souvenirs », avec la participation des élèves de l'Ecole de musique intercommunale du Pays de Sommières.

Lors de cette présentation à la presse et aux élus, les membres de la compagnie Mélodrames ont expliqué la façon dont s'est déroulée la résidence de territoire depuis octobre 2023 et qui a permis d'aboutir à ce spectacle intergénérationnel. Une valorisation des différents ateliers sera prévue sous forme d'expositions sur tout le territoire.

Office de Tourisme en Pays de Sommières

Visites guidées

Nos guides ont l'art d'éveiller les curiosités... Ne manquez pas ces occasions uniques de découvrir le Pays de Sommières sous un nouveau jour ! Sommières, Salinelles ou encore les nouvelles visites de Calvisson et Junas...

Visite guidée des Carrières de Junas

Une visite guidée immersive au cœur d'un site patrimonial d'exception...

Une expérience unique... entre Histoire et Nature !

Partez à la découverte de ce dédale de pierres et de végétaux où chaque recoin recèle son lot de trésors cachés. Une aventure qui promet émerveillement et découverte !

L'action culturelle en Pays de Sommières.

Portée par une forte dynamique artistique et culturelle, la Communauté de communes s'investit depuis de nombreuses années dans le domaine de la Culture avec l'animation du réseau des bibliothèques municipales, le soutien aux projets artistiques du territoire et l'existence d'une école de musique intercommunale.

Depuis 2022, elle a engagé une politique forte en matière d'Education Artistique et Culturelle qui a abouti à la signature d'une Convention Générale d'Education Artistique et Culturelle avec la Drac Occitanie, le Département du Gard et l'Education Nationale.

Cette action culturelle a été reprise plus largement dans le projet de services aux familles dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signé avec la CAF en 2022. Nous pouvons espérer à terme que la CTG pourra être également signée en partenariat avec la DRAC Occitanie.



La balade contée à Calvisson

Découvrez le charme ensorcelant de Calvisson avec cette nouvelle visite guidée...

Une balade inédite pour découvrir Calvisson autrement et connaître les secrets enchantés du centre historique. Une expérience inoubliable où le passé et le présent se mêlent dans un moment magique.

Tarifs : 10€/adulte, 5€/enfant(7-17ans). Durée 1h30.
Sur réservation. www.ot-sommieres.com



PORTAIL FAMILLES

NOUVEAU

CTG - PETITE ENFANCE



La communauté a souhaité procéder à la mise en place d'un portail familles pour la gestion des inscriptions et autres démarches relatives aux services périscolaires : ALP matin, midi, soir dans l'objectif de consolider l'offre en direction des familles (axe 2 de la CTG)

C'est la société Abelium collectivités qui a remporté ce marché suite à une consultation, sur plate-forme Diabolo.

Comme présenté en conseil communautaire, cette mise en œuvre :

- consiste à offrir aux familles un service en ligne personnalisé et sécurisé permettant d'effectuer les démarches suivantes : inscriptions, transmission de

justificatifs et documents, réservation ou annulation de repas et/ou accueils du matin et du soir,

- répond à une démarche de dématérialisation et de simplification des démarches administratives.

L'objectif est l'utilisation du portail en ligne pour la rentrée scolaire 2024, avec une accessibilité pour les familles dès mi-juillet pour pouvoir créer leur compte.

Renseignements et informations :

Service des Affaires Scolaires et Périscolaires :
04 66 77 70 39.

CTG

Grandir en milieu rural avec la MSA du Languedoc

La convention territoriale globale a été signée le 16 juin 2022 entre la Communauté de communes du Pays de Sommières et la CAF du Gard. Cette nouvelle contractualisation fixe pour la période 2022-2026 les priorités que la Communauté se donne pour agir, avec ses partenaires, sur les champs d'intervention suivants : Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, Handicap, Animation de la vie sociale, Numérique et Accès aux droits, Mobilité, Culture.

En 2023, la MSA du Languedoc a rejoint la CTG avec son dispositif Grandir en Milieu Rural 2023-2025, convention signée le 2 novembre 2023 pour 3 ans pour accompagner les projets selon 5 thématiques : petite enfance, parentalité, loisirs et vacances, mobilité et numérique.

Des actions de la MSA en direction des familles

Grandir en milieu rural, une nouvelle offre destinée à l'enfance-jeunesse (0-25 ans), centrée sur les besoins prioritaires de l'accueil de la petite enfance, les loisirs-vacances et la parentalité. Elle prend en compte les besoins émergents de la mobilité et du numérique. Dans ce cadre, la MSA finance et apporte son expertise à des projets innovants.

12 Communautés de communes sont bénéficiaires de Grandir en milieu rural dont la CCPS.



Bernard Chluda, vice-président délégué à la petite enfance et enfance/jeunesse, Pierre Martinez, président et Nathalie Boughambouz, Directrice adjointe MSA du Languedoc

Prof Express

Votre partenaire pour des révisions d'été sur-mesure

4.5 millions de cahiers de vacances sont vendus chaque année en France et ce succès dure depuis plusieurs dizaines d'années. Ces cahiers peuvent être un moyen de rassurer les parents sur le niveau scolaire de leur enfant ou encore un remède à l'oisiveté durant les grandes vacances, quoi qu'il en soit, leur succès ne faiblit pas. Comme chaque été, Prof Express accompagne les révisions scolaires de vos enfants avec une offre adaptée à chaque élève.

Nouveauté de cette année : Prof Express propose des cahiers de vacances sur-mesure. Découvrez comment cette plateforme allie économie, écologie et amusement pour préparer au mieux la rentrée.

PERSONNALISATION ET FLEXIBILITÉ

Avec Prof Express, créez un cahier de vacances personnalisé qui répond précisément aux besoins de votre enfant du CP au CM2. Sélectionnez les matières et les leçons, et imprimez le cahier chez vous. C'est une solution à la fois économique et écologique, réduisant les coûts et le gaspillage de papier.

A consulter en ligne : il suffit de se connecter sur l'espace élève et de cliquer sur les cahiers de vacances.

A télécharger : le format PDF permet de les télécharger et les emporter partout afin de les ouvrir hors connexion.

A imprimer : Après les avoir téléchargés, les cahiers peuvent être imprimés au fur et à mesure de l'apprentissage de l'enfant.

LES ESSENTIELS POUR LES GRANDS

Pour les élèves avancés, Prof Express propose Les Essentiels : des fiches de cours, exercices et corrigés pour une révision complète. Ces ressources sont disponibles en ligne et en illimité, permettant aux élèves de travailler à leur rythme.

APRÈS LES VACANCES

Les enseignants seront de retour pour la rentrée scolaire, prêts à soutenir les élèves dans leur apprentissage et répondre à toutes leurs demandes du CP à la terminale dans 12 matières.

UN SERVICE OFFERT

Tous les habitants de la Communauté de Commune du Pays de Sommières peuvent bénéficier gratuitement de Prof Express. Une initiative qui souligne notre engagement envers l'éducation, la réussite scolaire et l'égalité des chances.

Prêt pour l'été ?

Inscrivez-vous ou connectez-vous à votre espace personnel sur Prof Express pour profiter de ces ressources exceptionnelles.

Bonnes vacances et bonnes révisions avec Prof Express !



École de Congénies

Fin des travaux de rénovation

Les travaux de rénovation de l'école de Congénies sont enfin terminés et la véranda a été inaugurée le 20 juin dernier.

Programmée sur la période 2020-2021 la première phase a consisté à réaliser des travaux de rénovation énergétique (remplacement de la chaudière par une pompe à chaleur, climatisation réversible) sur les bâtiments et l'aménagement d'un dortoir. Une seconde phase est venue compléter cette ACP (Autorisation de Programme-Crédits de Paiement) avec la rénovation de la véranda ainsi que la réfection de la cour.

Montant total 419 105€ TTC dont 26 000€ de subvention de l'Etat DSIL rénovation énergétique.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Actualités

Toutes nos félicitations à Jassim, Lyam, Clara et Ellie, élèves de la classe de guitare de Sarah Cantegrel de l'École de Musique Intercommunale du Pays de Sommières pour leurs prestations au concours national « A'Nîmes ta Guitare » qui s'est déroulé ce samedi 11 mai 2024 au Théâtre Christian Liger à Nîmes et pour leurs prix :

- **Jassim (cat. moins de 10 ans) : Prix d'Encouragement**
- **Lyam (cat. moins de 12 ans) : Prix d'Encouragement**
- **Clara (cat. moins de 12 ans) : Prix d'Encouragement**
- **Ellie Alamercery (cat. moins de 17 ans) : 3^{ème} Prix**

Un immense bravo à eux pour leur participation !



Le mercredi 29 mai ont eu lieu les «Rencontres d'orchestres de guitares» dans la superbe salle du Moulin à Cavaillon. Initié par le professeur Jérôme Panigoni, ce projet regroupe près de 70 jeunes guitaristes amateurs du Conservatoire de Cavaillon (CRC), de l'école de musique du Pays de Sommières, du Conservatoire d'Orange (CRD), du conservatoire du Pays d'Arles (CRI), de l'école Guy-Jean Maggio à Nîmes et de l'école de musique de Bouillargues.

Chaque ensemble a pu proposer un programme propre de pièces d'ensemble et tous les musiciens se sont regroupés dans un final autour de deux pièces communes dont une créée spécialement pour l'occasion et sous la direction du compositeur, Jérôme Panigoni.

C'est une formidable aventure musicale et humaine qu'ont pu vivre les guitaristes du Pays de Sommières participant à cet évènement qu'ils ont préparé tout au long de l'année.

Félicitations à eux pour leur investissement et la réussite de cette belle aventure !



Interview

Fabienne DHUISME - Vice-présidente déléguée à la culture

Vous avez fêté les 40 ans de l'École de Musique le 19 juin 2024 ?

L'idée est née de la volonté de l'ensemble de l'équipe pédagogique (enseignants, directrice) et des instances communautaires : l'occasion de fêter cet évènement comme ce fût le cas pour les 30 ans. Cette célébration s'est matérialisée lors du concert de fin d'année qui s'est déroulé le mercredi 19 juin 2024 sur le parvis du foyer communal de Calvisson avec la participation des élèves des ensembles instrumentaux et vocaux.

Quels sont les objectifs de l'école de musique ?

Permettre un accès à la culture pour tous les habitants du territoire et hors territoire. Proposer des styles variés de musique instrumentale, vocale et musique d'ensemble grâce à un enseignement de qualité par des professeurs diplômés.

Et quel public accueillez-vous ?

L'école accueille un très large public adultes et enfants. Avec une priorité donnée aux enfants : à partir de 4 ans en initiation (jardin musical culturel, enfants et adolescents).





L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU PAYS DE SOMMIÈRES FÊTE SES 40 ANS



Un peu d'histoire...

Sous l'impulsion du musicien Jean-Michel CELLIER, c'est en 1983 que l'école de musique ouvre ses portes et change de statut en 1985 sous le SIVOM de Sommières.

2003 : l'école devient un service public intercommunal en intégrant la Communauté de communes du pays de Sommières. 180 élèves inscrits et 8 enseignants dont Juliette LECLERCQ, la directrice.

2009 : changement de direction Isabelle Kern également professeur et toujours en poste à ce jour. Les élus de la CCPS ont souhaité avec l'aide financière du Conseil Général du Gard (maintenant Département) développer ce service pour répondre aux besoins et attente du Territoire et qui se poursuit au fil des années.

2013 : la rentrée scolaire 2013 est marquée par l'intégration de l'école de musique Crescendo et de son équipe d'enseignants à celle de Sommières, ce qui a pour effet d'élargir le champ des disciplines instrumentales. Instauration d'un service de proximité avec l'ouverture d'un 2^{ème} site d'enseignement. CALVISSON - 19 enseignants et 285 élèves.

2018 : après 3 ans de réhabilitation des locaux de l'Espace Lawrence Durrell, l'école a pu réintégrer cet espace. Les cours ayant été dispensés pendant toute la durée des travaux dans un autre bâtiment sur Sommières «La Cure».

L'Ecole de Musique Intercommunale (EMI) est un service public communautaire dont les missions principales sont l'enseignement musical et la participation à la vie culturelle des communes de la Communauté de Communes du Pays de Sommières (animation, création, diffusion culturelle).

Son action s'inscrit dans le cadre du Projet de territoire de la Communauté de Communes et dans les dispositifs partenariaux mis en oeuvre, animés et développés par la CCPS : Projet Educatif de Territoire (PEDT), Convention Globale Territoriale avec la CAF du Gard (CTG), Convention Générale d'Education Artistique et Culturelle (CGEAC).

Intégrée au Schéma Départemental d'Enseignement et de Pratiques Artistiques, l'École de Musique a pour objectif d'harmoniser les enseignements et d'améliorer la qualité et la diversité de l'offre d'enseignement dans le Gard et plus particulièrement sur le territoire du Pays de Sommières.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE EN CHIFFRES

- 1 directrice et 1 assistante administrative
- 17 enseignants
- 18 disciplines et 17 pratiques collectives
- 330 élèves
- Violon, Violon Alto, Violoncelle
- Flûte à bec, Flûte traversière, Clarinette, Saxophone
- Trompette, Euphonium (petit tuba) Batterie, Xylophone, Djembé, Percussions
- Piano, Guitare classique
- Chant choral à partir de 9 ans
- Chant lyrique (à partir de 16 ans)
- Chant Musiques Actuelles (à partir de 10 ans).
- Guitare électrique, Guitare basse, Guitare folk (à partir de 9 ans)
- Parcours découvertes (6 ans/CP)

Cette année nous avons pu comptabiliser 330 élèves inscrits - sites de CALVISSON et SOMMIÈRES confondus).

DE NOUVEAUX COMPOSTEURS À LECQUES ET À SOMMIÈRES

La loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire AGEC du 10 février 2020 impose qu'à compter du 1er janvier 2023, les producteurs qui détiennent plus de 5 tonnes de bio déchets sont tenues de mettre en place un tri à la source et une valorisation biologique.

Afin de répondre à cette obligation légale et sans plus attendre la Communauté de Communes du Pays de Sommières commence à doter l'ensemble de son territoire de composteurs collectifs. Les secteurs concernés sont ceux où les usagers ne disposent pas d'un espace suffisant pour installer un composteur individuel comme les centres villes. Les secteurs à forte production de déchets fermentescibles sont aussi concernés, c'est le cas des jardins partagés. Enfin les lieux très fréquentés comme les espaces sportifs ou à valeur pédagogique comme les écoles sont favorisés. Les premiers composteurs collectifs ont été installés, courant 2022, et les derniers ont été installés à Lecques et à Sommières.

Chaque équipement est composé de 3 silos en bois d'un mètre cube. Un pour les dépôts, l'autre pour le broyat nécessaire à l'apport de matières sèches et le troisième pour la maturation. L'obtention de compost demande 9 à 18 mois. Chaque équipement composé des 3 silos et d'un totem d'information.

La Communauté de Communes du Pays de Sommières a pour objectif de déployer de manière plus massive les composteurs collectifs sur l'ensemble du territoire. Environ 30 points supplémentaires seront installés au cours de l'année 2024.

A terme, le compostage partagé devrait permettre de retirer 90 tonnes par an de la poubelle des ordures ménagères (poubelle verte).

MIEUX TRIER LES DECHETS SUR LES ÉVÈNEMENTS

Soirées gourmandes, fêtes votives, festivals de musique, événements sportifs sont nombreuses sur notre territoire et génèrent souvent beaucoup de déchets. Fort de ce constat, le Syndicat Pic Etang a décidé d'accompagner les organisateurs d'événements, qu'ils soient publics ou associatifs dans la réduction et la bonne gestion des déchets sur les manifestations du territoire.

A partir de juin 2024, une expérimentation va être lancée pour tester avec les organisateurs volontaires une série de 7 mesures qui pourront être activées en partie ou en intégralité.

1. Charte «Réduction et bonne gestion des déchets»
2. Mise en lien avec les acteurs du territoire pour l'utilisation de vaisselle lavable
3. Prêt d'une fontaine à eau
4. Mise à disposition de poubelles de tri oriflammes
5. Accompagnement des festivaliers au bon tri des déchets avec des ambassadeurs du tri
6. Prêt de collecteurs de gobelets pour désigner les éco-cups
7. Formation systématique des équipes organisatrices et bénévoles au tri des déchets sur les événements

L'objectif est à la fois de réduire les déchets mais également d'améliorer la qualité du tri. Certaines associations impliquées sur l'accompagnement au bon geste de tri pourront également bénéficier des subventions mises en place par Paprec et le Syndicat.

Vous êtes organisateur d'évènement et vous êtes intéressé par la démarche ?

Plus d'informations : communication@picetang.fr ou en téléphonant au 04 67 59 72 30.



Saint-Hippolyte du Fort

TRACAGE DES EAUX PAR L'EPTB VIDOURLE

L'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) du Vidourle a mené ce mercredi 5 juin deux opérations de coloration des eaux : à partir de Saint Hippolyte du Fort et à partir de Pompignan. Cette opération fait partie des nombreuses investigations prévues dans le cadre d'une grande étude de compréhension des circulations des eaux souterraines sur le bassin versant du Vidourle en amont de Quissac financée en partie par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et la Région Occitanie.

L'injection aux pertes de Saint Hippolyte du Fort réalisée le matin avec un colorant de couleur verte (sans aucun risque pour la santé et pour l'environnement) a pour objectif de confirmer les hypothèses établies à partir de colorations déjà réalisés il y a 50 ans et le travail des spéléologues locaux : le Vidourle s'infiltré à Saint Hippolyte du Fort pour ressortir à la résurgence de Sauve. A partir de mesures qui seront réalisées à différents endroits du bassin versant (Pompignan, Conqueyrac, Sauve, Quissac), cette coloration sera la première à déterminer précisément quel est le chemin des eaux.

L'injection réalisée dans un aven à Pompignan l'après-midi avec un colorant blanc/transparent (sans aucun risque pour la santé et pour l'environnement) et détectable à partir de différents appareils, a pour objectif de déterminer les limites de la zone d'alimentation du Vidourle : est-ce que des eaux du Vidourle transitent vers le Lez ou vers l'Hérault ? Là aussi plusieurs mesures à différents endroits du bassin versant du Vidourle et de ses voisins permettront de répondre à cette question.

Les substances injectées ne présentent aucun risque pour la santé et la vie aquatique. Ces colorations n'auront aucunes incidences sanitaires.

Suite à cette opération, si vous observez une coloration inhabituelle de l'eau merci de prévenir l'EPTB du Vidourle au 04 66 01 70 20 en précisant la date, l'heure, le lieu et éventuellement réaliser un prélèvement.

Contact technique : Marie SAVEAN 06 85 14 05 92

EQUIPE VERTE

L'Equipe verte de l'EPTB intervient sur le lit et les berges du Vidourle et de ses affluents dans le cadre d'une DIG (Déclaration d'Intérêt Général) et de conventions passées avec les propriétaires riverains. Des opérations sont programmées sur l'année avec un prévisionnel.

Ces interventions consistent pour la plupart du temps à l'entretien des berges et de la ripisylve du Vidourle et de tous ses affluents soit environ 800 kilomètres carrés. Les travaux sont faits de manière manuelle à l'aide de débroussailleuses équipée de broyeur et de tronçonneuses.

Cependant, les équipes sont emmenées aussi à intervenir sur les ponts, les passerelles, les passages à gué pour enlever les embâcles qui viennent se déposer contre avec la montée des cours d'eau.

Le nettoyage, le désembaclement et l'entretien des passes à poissons, le traitement et la lutte contre les espèces invasives telles que la Renoué du Japon ou la Jussie et d'autres espèces moins connues font aussi partie des attributions des deux équipes.



L'équipe verte est intervenue à plusieurs reprises sur le territoire de la Communauté de Communes du pays de Sommières ces dernières semaines (communes de Sommières, Villevieille, hameau de Pondres, Salinelles).

ENTREPRENDRE AVEC L'EUROPE EN VIDOURLE CAMARGUE

Cette journée s'est déroulée jeudi 30 mai à la Cave Héraclès à Codognan devant une assemblée de 70 personnes dont 40 chefs d'entreprises. Une belle réussite pour cette première édition.

Frédéric Saccoman, directeur de la cave d'Héraclès, Philippe Gras, Maire de Codognan et Président de la CCRVV, Frédéric Rouvin, Président Club des Entrepreneurs du PETR et Pierre Martinez, Président du PETR Vidourle Camargue ont démarré les prises de paroles en lançant cette journée dédiée aux entreprises.

Cette rencontre a pu apporter aux entreprises en création ou développement un maximum de conseils par des structures d'accompagnement de proximité, des informations sur les aides financières et des témoignages d'entreprises locales. Des temps conviviaux (visite de la cave, projection vidéo, buffet) ont permis aux participants de créer de nouveaux contacts professionnels et de partager leur expérience avec des entreprises déjà implantés en territoire Vidourle Camargue.

Le matin, présentation des fonds FEAMPA et LEADER par notre équipe de spécialistes, suivie d'Erasmus créateurs par la Maison Europe de Montpellier. À la suite de ces deux présentations, AD'OCC, l'agence de développement économique de la Région Occitanie, a dévoilé les services proposés à toutes les entreprises d'Occitanie. Un accompagnement individuel ou collectif, et des interventions à toute étape de la vie d'une entreprise. Les deux responsables d'Initiative Gard et Initiative Hérault Est sont venues présenter les modalités du prêt à taux 0.

La fin de matinée étant réservée aux témoignages d'anciens bénéficiaires LEADER et FEAMPA avec les interventions de Frédéric Fontvieille (La Cuillère gourmande), de Gisèle Ollivier (station Bee's), et de Thomas Level (Croq'LaVie). Suivi de la visite de la cave d'Héraclès (1^{ère} cave coopérative bio de France) et d'un buffet.

L'après-midi, une projection de la web-série sur la cave coopérative « Héraclès 4.0 » (financée par LEADER) a été projetée, avant de lancer le Speed-meeting. Chaque entrepreneur (ou futur entrepreneur) a pu rencontrer des structures locales spécialisées dans l'accompagnement économique pour leur exposer son projet.

CONFÉRENCE DES MAIRES SUR LES MOBILITÉS JEUDI 6 JUIN 2024

La conférence des Maires organisée à Codognan a rassemblé plus de 100 personnes dont une trentaine d'élus (dont 15 Maires et 2 présidents d'EPCI Pierre Soujol de Lunel Agglo et Philippe Gras de la CCRVV), techniciens et partenaires autour du thème des mobilités.

Après le mot d'accueil de Philippe Gras, Pierre Martinez, Président du PETR Vidourle Camargue et de la Communauté de Communes du Pays de Sommières, et Loïc Fataccioli, Vice-Président du PETR Vidourle Camargue délégué aux mobilités ont lancé la journée autour de 4 temps forts :

Temps 1 (matin) : Intervention du PETR Vidourle Camargue et de l'agence d'Urbanisme Nîmes-Alès sur l'état des lieux de la mobilité et approche historique par Patricia Carlier de la mission patrimoine

Temps 2 : Retours de trois territoires (Commune de Bram, CC du Val de Drôme en Biovallée/CC du Crestois et du Pays de Saillans Coeur de Drôme, CA du Pays de l'Or)

Temps 3 : Conférence Forum Vies Mobiles « Quelles mobilités pour quelles modes de vie ? » par Sylvie Landrieve, directrice

Temps 4 (après-midi) : Table ronde « Quelles ressources pour mes projets de mobilité ? »

Le double objectif pour cette journée, étant de sensibiliser aux pratiques de déplacements moins carbonées, collectives et durables et d'expérimenter de nouvelles pratiques de mobilité.

Remerciements à tous les élus et partenaires mobilisés pour offrir un programme de qualité, aux agents du PETR dont Faïza Issaoui, en stage de Master I « Transports, Mobilités, Réseaux » (Mpt III) depuis mars, et qui s'est investie dans l'organisation de cette journée.

Nous soulignons l'engagement et la mobilisation de Loïc Fataccioli, Vice-Président aux Mobilités au PETR Vidourle Camargue et à Lunel Agglo, qui a suivi l'organisation et l'animation des échanges tout au long de la journée.





2^{ÈME} ÉDITION DE LA PÊCHE AUX CV À CALVISSON JEUDI 23 MAI 2024

Suite aux rencontres entre élus et entreprises, concernant leurs difficultés à recruter en local, le Relais Emploi a proposé de mener une action commune entre les différents organismes chargés d'emploi et d'insertion sur le territoire du Pays de Sommières : Airelle, le centre social Calade et la MLJ Petite Camargue.

La pêche aux CV est né, avec pour objectif principal est d'une part, de recueillir les CV des futurs candidats à l'emploi sur une demi-journée en extérieur, mais aussi de créer un moment de partage avec nos partenaires afin de renforcer nos liens.

35 personnes ont été accueillies sur la matinée à Calvisson. Certaines ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé, d'autres grâce à ces échanges ont pu trouver un emploi. Cette matinée fut bénéfique pour les jeunes étudiants en recherche d'un job d'été.

FORUM EMPLOI

Le forum emploi de Sommières s'est déroulé dans la cour Henri Dunant en extérieur le jeudi 30 mai de 9h à 12h, il permet d'accueillir les employeurs dans un espace extérieur, cour de l'ancien Collège à Sommières, et de permettre le rapprochement entre les acteurs économiques du territoire et les demandeurs d'emploi.

Ce forum résulte d'un partenariat actif en faveur de l'Emploi entre le Relais Emploi de la Communauté de Communes du Pays de Sommières et France Travail Nîmes Saint-Césaire. Un bilan très positif pour cette édition 2024 avec 311 visiteurs enregistrés ce jour-là et 355 entretiens réalisés ! Les employeurs ont été satisfaits de l'espace ombragé dédié à ce forum et de la pertinence des profils des candidats. Tous prêts à renouveler leur participation en 2025.



« DÉTOURS ET SAVOIR-FAIRE » : LA PROMESSE D'UN MOMENT UNIQUE AVEC UN ARTISAN PASSIONNÉ PAR SON MÉTIER

La Chambre des métiers et de l'Artisanat du Gard, en partenariat avec le Conseil Départemental du Gard, les intercommunalités et les PETR et soutenue par le fonds Européen LEADER, a créé un site internet, « Détours et savoir-faire », qui recense des ateliers de découverte et d'initiation à l'artisanat local.

ARTISANS :

Vous souhaitez créer une activité touristique et expérientielle autour de votre savoir-faire ?

Pour vous accompagner dans le développement d'une future prestation expérientielle tarifée (ex : atelier de fabrication, démonstration, visite, dégustation, cours...), les équipes de la chambre de métiers et de l'Artisanat du Gard vous accompagnent dans votre projet. Pour cela, le site internet « Détours et savoir-faire », permet de relayer vos prestations. L'intégration de votre prestation au site et l'accompagnement sont gratuits.

HABITANTS, FAMILLES, CURIEUX :

« Détours et savoir-faire » c'est la découverte d'un territoire riche en savoir-faire et en talents.

Rencontrez des forgerons, céramistes, pâtisseries, couteliers, torrificateurs, bijoutiers... Chaque métier a son propre atelier, où un artisan passionné vous attend pour partager ses connaissances et son art. Découvrez les et parlez-en autour de vous !

N'attendez plus, partez à la découverte des artisans du Gard www.detours-savoir-faire.fr

contact@detours-savoir-faire.fr - 04 66 62 80 32

Amandine HAFROSY - Chargée de développement économique : amandine.hafrosy@cma-gard.fr
04 66 62 80 91



RENOV' OCCITANIE

L'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS

Avec les préoccupations croissantes liées à l'augmentation de la facture énergétique et à la nécessité de réduire l'utilisation des énergies fossiles, de nombreux ménages s'interrogent sur les choix à faire pour améliorer leur système de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire ou de ventilation.

A programme :

Cet atelier dédié aux équipements énergétiques de l'habitat est conçu sous forme de fiches synthétiques dans lesquelles sont détaillées les caractéristiques propres à ces systèmes : fonctionnement, performances, les avantages, les points de vigilance, le coût, la maintenance, la durée de vie...

L'objectif est d'apporter aux participants les connaissances nécessaires pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées dans leurs choix futurs.

LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Vous vous posez des questions sur le photovoltaïque résidentiel ? Venez découvrir lors de cette session informative les notions fondamentales de dimensionnement, de coût, de rentabilité... pour un projet réussi !

L'accent est mis sur l'intérêt de dimensionner une installation en adéquation avec les besoins spécifiques du foyer. A travers des études de cas, les participants sont sensibilisés sur les résultats économiques obtenus en fonction de la taille de l'installation et du contrat souscrit.



Energies positives

JOURNÉES ÉNERGIES POSITIVES DE JUNAS ORGANISÉE PAR LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CIVAM DU GARD LES 4 ET 5 MAI

Le président du PETR Vidourle Camargue et de la Communauté de Communes du Pays de Sommières Pierre Martinez, la co-présidente du Civam du Vidourle Astrid Géraud et le Maire de Junas Marie-José Pellet, ont ouvert cette première édition ce matin devant de nombreux visiteurs.

Un cofinancement Leader Europe de 12 273 et CCPS à hauteur de 3 093€.



BILAN URBANISME ENTRE 2021 ET 2023

Depuis 2007, La CCPS a mis progressivement à disposition de 17 communes du territoire et de 5 communes de l'Hérault, un service instruisant les demandes d'autorisation d'urbanisme.

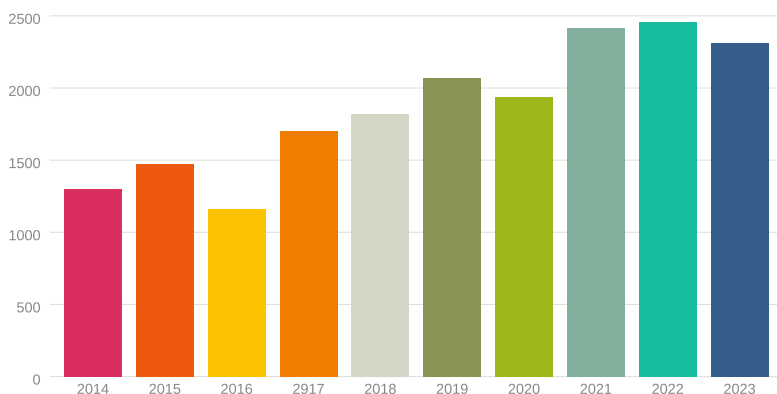
Depuis 2022, il est possible pour les administrés souhaitant déposer une demande, d'utiliser le Guichet Numériques des Autorisations d'Urbanisme leur permettant à tout moment de faire leur demande de permis de construire, déclaration préalable,

Ce service est à retrouver ici :

<https://www.ccpaysdesommieres.fr/amenagement-du-territoire/urbanisme/>

Après 2020 qui a été une année singulière, les années 2021, 2022 et 2023 ont vu le nombre d'actes se stabiliser.

EVOLUTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

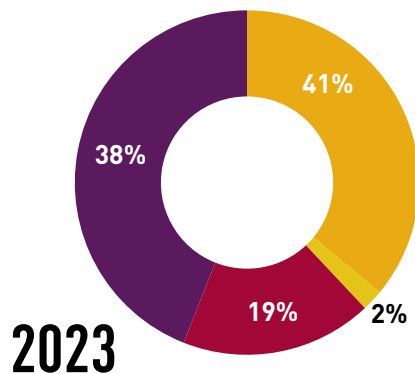
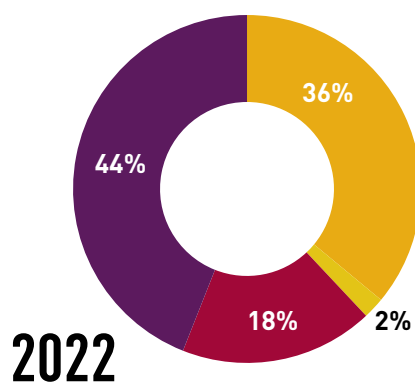
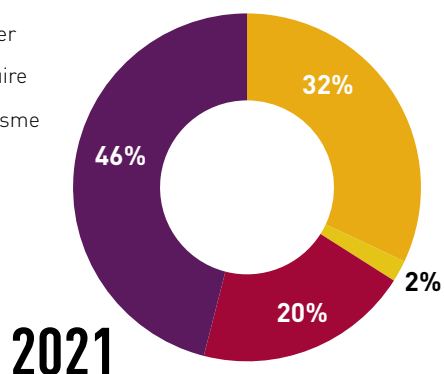


RÉPARTITION DES DOSSIERS SUR LES 4 PREMIERS MOIS DE 2024

2024	TOTAL	Total Hors CUa	CUa
Janvier	151	124	27
Février	194	127	67
Mars	201	139	62
Avril	159	143	16
	0	0	0
TOTAL	705	533	172
Moyenne/Mois	58,8	44,4	14,3

RÉPARTITION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

- Déclaration préalable
- Permis d'aménager
- Permis de construire
- Certificat d'urbanisme



EN RÉSUMÉ

■ Une activité maintenue ses 3 dernières années malgré une amorce de baisse du nombre de dossiers qui se poursuit en ce début de l'année 2024

■ Par convention, pour cinq communes héraultaise, le service a facturé pour service rendu

- En 2021 : 19482€
- En 2022 : 18370€
- En 2023 : 18633€



1^{ER} MAI
20 OCTOBRE
2024



Samedi 28 septembre 17h à Fontanès
En Transition Cie / Enfin

CHEMINS de TRAVERSESES

4^{ème}
ED.

**BALADES ARTISTIQUES EN PAYSAGES
DANS LES COMMUNES DU GARD**



<https://www.eurekart.fr/saison-label-rue/saison-regionale/enfin>